C’est devant une salle des fêtes d’Hautefort-Saint-Agnan bien remplie qu’Yves Moreau, maire de la commune, s’est adressé à ses administrés, parmi lesquels assistaient les présidents des diverses associations, et autres. En débutant la séance, il a salué "en ayant une pensée profonde pour nos forces de police, l’armée, la gendarmerie, tous ceux qui ont risqué leur vie pour sauver des citoyens sur les scènes nationales ou internationales". Il rappela que l’année 2017 nous aura réservé son lot de surprises politiques où les partis traditionnels de droite et de gauche ont été balayés en faveur d’une politique nouvelle et faire de la politique autrement. Ne cachant en rien d’avoir été le premier en Dordogne pour le parrainage de Macron, que la partie sera difficile car tout est à faire ou à transformer. Et il ajoute : « à les écouter, ils ont tous des idées aujourd’hui et voudraient vous dire comment il faut faire… d’ailleurs… tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire, et surtout, la grande armée des gens, beaucoup plus sincères, qui ne font rien. Ce raccourci est pourtant l’image de la France ». Et il apprécie la formule : « Je dis ce que je vais faire, je fais ce que j’ai dit ».

Cependant, les collectivités auront à s’adapter à cette transformation politique. Pour la première année, depuis sept ans, les dotations seront identiques et non plus à la baisse. La suppression de la taxe d’habitation partielle de 30 % la première année, 65 % la 2e année, puis 100 % la 3e année (cependant avec possibilité d’augmenter si besoin) sera compensée par une prise en charge de l’Etat à l’euro près. Donc chaque collectivité ne perdra rien. Appliquer

Depuis dix ans, la commune n’a pas augmenté ses impôts. En 2018, il en sera de même. Le résultat comptable de fin d’année 2017 dégage un excédent de 428.251 € sous le contrôle du secrétariat. Néanmoins la commune continuera à investir pour l’aménagement de la commune, pour la sécurité et son développement économique et touristique. Libérer les énergies, gérer l’économie, protéger les plus démunis. Un sujet d’extrême importance, c’est la communauté de Communes. Le travail accompli est important. Mais d’immenses travaux sont à l’étude.

Que s’est-il passé sur la commune en 2017 ? En investissement, on notera : la voirie, 80.000 € ; assainissement, 315.182 € ; stade, 10.710 ; travaux toitures, 55 708 € ; Hôtel-Dieu, 10.000 € ; menuiseries bâtiments, 7.600 € ; matériel, 55.000 € ; divers, 35.000 € ; travaux en régie, 20.000 €. Avec le SDE24, l'installation d’une borne pour véhicule électrique a été réalisée (IRUE – Infrastructure de Recharge pour Véhicule Electrique). Pour ce qui est des projets en 2018, il est prévu des travaux de voirie, la 2e tranche d’aménagement du bourg de Hautefort, la 4e tranche de restauration de l’Hôtel-Dieu, la vente de la zone d’activité à la Communauté de Communes, la construction d’une cabane en pierre sèches, la toiture du puits rue Bertrand-de-Born, le changement de la menuiserie du logement place Eugène-Leroy et de l’ancienne gendarmerie, l'installation de 3 containers semi-enterrés, la rénovation d’une classe au groupe scolaire, l’installation de deux vétérinaires, l'achat de terrain, avec le SDE 24 l'effacement de lignes électriques et téléphoniques à La Genèbre, la mise en place d’adressage sur toute la commune.

Enfin, après avoir répondu aux questions de la salle et laissé la parole à la conseillère départementale, la salle fut invitée à partager l'apéritif suivi d’un buffet.

Photo : La Conseillère départementale Francine Bourra, et le maire d'Hautefort, Yves Moreau, se sont adressés au administrés.